

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 19 Mars 2022 à 8h30 à la Salle du Conseil Municipal

Ouverture de la Séance : 8H30.

Convoqués : Monsieur MISSOUR Gérald, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame POREAU Sylvie, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Monsieur GIRARD Jack, Monsieur JUSSEAUME Jérôme, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANteri Vincent, Monsieur ALLAINE Franck, Madame MARILLER Amandine, Madame MORGAT-BEULIN Monique

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame POREAU Sylvie, , Monsieur Didier AZNAR, Monsieur GIRARD Jack, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame GISSINGER Sylviane, Madame MORGAT-BEULIN Monique

Procurations : Madame Marie-Diane ALLEMAND à Monsieur Didier AZNAR, Monsieur JUSSEAUME Jérôme à Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur LEVANteri Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald,

Absents excusés : Madame ORNIA Katrine, Madame MARILLER Amandine, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAINE Franck

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Question 1 : Approbation du procès-verbal du 27 Janvier 2022

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Il est proposé d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 27 Janvier 2022.

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 2 : Compte de Gestion : Budget Principal 2021

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2021 visé et certifié par le Maire, n'appelant ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 3 : Compte de Gestion : Budget La Petite Escalé 2021

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2021 visé et certifié par le Maire, n'appelant ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 4 : Examen et Vote du Compte Administratif du Budget Principal de l'année 2021

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Gérald MISSOUR, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section d'INVESTISSEMENT	Section de FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	535 239.15 €	1 038 180.13 €	1 573 419.28 €
Titres émis	234 174.19 €	888 386.48€	1 122 560.67 €
Réduction de titres	0.00 €	20 756.20 €	20 756.20 €
Recettes nettes	234 174.19 €	867 630.28 €	1 101 804.47 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	535 239.15 €	1 038 180.13 €	1 573 419.28 €
Mandats émis	134 623.12 €	814 881.60 €	949 504.72 €
Annulations	0.00 €	3884.42 €	3 884.42€

Dépenses nettes	134 623.12	810 997.18 €	945 620.30 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	99 551.07 €	56 633.10 €	156 184.17 €
RESULTAT N-1 (clôture)	-167 076.01 €	427 690.27 €	260 614.26 €
Part Affecté à l'Investissement :Exercice 2021		167 076.01 €	
RESULTAT DE CLOTURE 2021	-67 524.94 €	317 247.36 €	249 722.42 €

2. Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3. Vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Monsieur le Maire quittant la séance après avoir répondu aux questions, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'examen et Vote du Compte Administratif du Budget Général 2021.

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 5 : Examen et Vote du Compte Administratif du Budget La Petite Escale de l'année 2021

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Gérald MISSOUR, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section d'INVESTISSEMENT	Section de FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	623 398.54 €	21 623.57 €	645 022.11 €
Titres émis	590 498.17 €	18 900.00 €	609 398.17 €
Réduction de titres	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Recettes nettes	590 498.17 €	18 900.00 €	609 398.17 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	623 398.54 €	21 623.57 €	645 022.11 €
Mandats émis	503 749.23 €	10 759.22 €	514.508.45 €
Annulations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses nettes	503 749.23 €	10 759.22 €	514 508.45 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 748.94 €	8 140.78 €	94 889.72 €

RESULTAT N-1 (clôture)	41 077.44€	23.57€	41 101.01€
RESULTAT DE CLOTURE 2021	127 826.38 €	8 164.35 €	135 990.73 €

2. Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3. Vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Monsieur le Maire quittant la séance après avoir répondu aux questions, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'examen et Vote du Compte Administratif du Budget La Petite Escalade 2021.

➤ Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.

Question 6 : Affectation du résultat de l'exercice 2021 – Budget Général

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<u>Reports :</u>	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	167 076.01 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	427 690.27 €

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Excédent- 001) de la section d'investissement de :	99 551.07 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	56 633.10 €

<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	168 944.95 €
En recettes pour un montant de :	89 400.00 €

<u>Besoin net de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	67 524.94 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<u>Compte 1068 :</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	67 524.94 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 249 722.42 €

Monsieur le Maire quittant la séance après avoir répondu aux questions, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme énoncé ci-dessus.

➤ Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.

Question 7 : Affectation du résultat de l'exercice 2021 – Budget La Petite Escale

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 41 077.44 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 23.57 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 86 748.94 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 8 140.78 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 10 000.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 8 164.35 €

Monsieur le Maire quittant la séance après avoir répondu aux questions, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme énoncé ci-dessus.

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 8 : Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) : Etudes Projet Travaux EEE – Phase 2

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Il est exposé à l'Assemblée le projet de travaux, sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG), pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

Commune : **SAINT NAZAIRE**

Projet : **Travaux EEE - Phase 2**

N° opération : **21-TEP-EEE-29**

Évaluation approximative des travaux : **80 400,00 € TTC**

Coût prévisionnel des études : **964,80 € TTC**

Afin de permettre au SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet, d'un montant estimé à : **964,80 €** en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. De Prendre acte du projet de travaux et de son évaluation approximative,
2. D'Approuver le lancement des études nécessaires à la définition du projet,
3. De s'engager à verser sa participation aux études estimée à 964,80 € en cas de renoncement au projet du fait de la commune,
4. D'Autoriser le SMEG à mener toutes les investigations préparatoires nécessaires à l'élaboration de l'étude

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 9 : Vote du Budget La Petite Escalé 2022

Rapporteur : Gérald MISSOUR

Il est proposé à l'assemblée de voter le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement, au niveau du chapitre.

Il est présenté au Conseil Municipal le budget La Petite Escalé 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

-les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à **40 564.35 €**

*chapitre 011 : Charges à caractère général :	480 €
*chapitre 66 : Charges financières :	7666.11 €
*chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	32 418.24 €

-les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **40 564.35 €**

*chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	32 400 €
---	-----------------

***002 : résultat reporté 8164.35 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

-les dépenses d'investissement s'équilibrent à **248 838.32 €**

***chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 6 384 €**

***chapitre 23 : Immobilisations en cours : 10 000 € (RAR)**

***chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés : 238 838.32 €**

-les recettes d'investissement s'équilibrent à **248 838.92 €**

***001 : résultat reporté 127 826.38 €**

***chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves : 88 593.70 €**

***chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation : 32 418.24 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

-D'APPROUVER le budget la petite escale 2022

➤ **Il est procédé au vote et la proposition est approuvée à l'unanimité.**

Question 10 : Divers

La séance du Conseil Municipal est levée à 9H35 après avoir épuisé l'ordre du jour.